

FFvolley

Ligue
Nouvelle-Aquitaine



MISSIONS, DÉLÉGATIONS ET ORGANISATION DES INSTANCES LNAV B

Version 3

19/10/23



PROMOUVOIR

DÉVELOPPER

ORGANISER

- Définit, oriente et contrôle la politique sportive générale de la LNAVB
- Chaque année, elle délibère et se prononce sur les rapports relatifs à la gestion du Comité Directeur et sur la situation morale et financière de la LNAVB
- Elle approuve les comptes de l'exercice clos
- Après avoir fixé les cotisations et les souscriptions dues par les associations affiliées et les licenciés, elle vote le budget prévisionnel.
- Elle délibère sur les autres questions mises à l'ordre du jour, en particulier sur les vœux de modifications réglementaires proposés par les CDVB, les GSD et les GSA de la LNAVB
- Elle peut être amenée à se prononcer sur les modifications des Statuts Régionaux et du Règlement Intérieur Régional

Comité Directeur

Bureau Exécutif

Président
Jacques Moreau

Vice Président
Pascal Hibert

Secrétariat Général
Alain Trévisiol
Thibault Salviat, adj.

Trésorerie
Nathalie Pedretti
Alexandre Tran-Ba-Tho,
adj.

Membre
François Fernandez

Administrateurs élus

Présidents de CDVB

Comité Directeur

- Met en place la « politique sportive » générale définie par l'Assemblée Générale Régionale et en coordonne les modalités d'application
- Approuve les projets de tarifs et de budget préparés par le Bureau Exécutif Régional avant leurs validations définitives par l'Assemblée Générale Régionale
- Suit l'exécution du budget adopté par l'Assemblée Générale Régionale
- Approuve les comptes de l'exercice clos validés définitivement par l'Assemblée Générale Régionale
- Approuve les modifications des Règlements de la LNAV B proposées par les Commissions Régionales et émet un avis sur les vœux des GSA avant présentation à l'Assemblée Générale Régionale en vue d'adoption
- Délibère sur la gestion du Bureau Exécutif Régional et sur le fonctionnement des Commissions Régionales qu'il a instituées et mises en place
- Peut demander une reformulation, invalider ou réformer une décision de Commission Régionale non encore appliquée, faire appel (devant la Commission d'appel régionale ou fédérale) d'une décision déjà appliquée

Comité Directeur

Bureau Exécutif

- Chargé de la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur Régional et agissant sur délégation de celui-ci, le Bureau Exécutif assure en permanence l'administration et le fonctionnement de la LNAVB.
- Outre la gestion quotidienne et la gestion des affaires courantes, les attributions du Bureau Exécutif Régional, dans le cadre des Règlements Fédéraux, comprennent aussi :
 - L'enregistrement des démissions et des propositions de radiation ;
 - L'application des Statuts, des Règlements et des décisions de la Fédération Française de Volley-Ball ;
 - L'application de toute mesure d'ordre général de sa compétence ;
 - La désignation des membres des Commissions régionales sur proposition des Présidents de Commission.
- Toutes les décisions urgentes prises par le Bureau Exécutif Régional, qui ne sont pas de sa compétence normale, devront être soumises à ratification au Comité Directeur Régional.
- Le Bureau Exécutif Régional est seul qualifié pour correspondre avec la Fédération Française de Volley-Ball.
- Le Bureau Exécutif Régional bénéficie du droit d'évocation dans le respect des règlements.
- Les attributions des membres du Bureau Exécutif Régional, sauf celles du Président de la LNAVB lesquelles figurent aux présents statuts, sont définies dans le Règlement Intérieur.

Comité Directeur

Son président
Jacques Moreau

Vice-Président
Pascal Hibert

Secrétariat Général
Alain Trévisiol
Thibault Salviat, adj.

Trésorerie
Nathalie Pedretti
Alexandre Tran-Ba-Tho, adj.

**Commission Régionale
Ethique et Discipline**
Michel Malet

**Commission Régionale
Partenariats et Communication**
Alexandre Tran Ba Tho

**Commission Régionale
Beach**
Maëva Guignan

**Commission Régionale
Sportive**
Michèle Giraud-Bahuet

**Commission Régionale
Technique et Développement**
Thibault Salviat

**Commission Régionale
Médicale**
Josselin Laffond

**Commission Régionale
d'Arbitrage**
Joseph Zgheib

Administrateurs élus

Représentants de CDVB

Bureau Exécutif et son président
Jacques Moreau

Directeur Ligue
Jonathan Blondy



Commission Partenariats et Communication

Alex Tran Ba Tho – Jacques Moreau - Amandine Lafaix (Apprentie Comunication Marketing) Maelan Marin (Agent Polyvalent)

Commission d'Arbitrage

Joseph Zgheib

2 Référents
Volley-ball / Competlib
Allister George
Dominique Fermen

1 Référent
Beach
Maeva Guignan

1 Référent
Formation / Supervision
Pierre Combe

1 Référent
Handicap
Laurence Grimonet

Commission Régionale Beach

Maëva Guignan

Membres commission

Dominique Rey
Sophie Villena
Patrick Roland
Michèle Giraud-Bahuet

Membre consultatif

Jacques Moreau

Commission Médicale

Josselin Laffond

Commission Sportive

Michèle Giraud-Bahuet

Responsable Volley-Ball Senior
Michèle Giraud-Bahuet

Responsable Volley-Ball Jeunes
À désigner

1 Référent Volley Assis
À désigner

1 Référent Compét'Lib
Dominique Rey

1 Référent Arbitrage
Dominique Rey

Commission
Ethique et Discipline

Michel Malet

Conseil
Ethique

Commission
Discipline

Commission
d'appel

Commission Technique et Développement

Thibault Salviat

1 Responsable Volley-Ball Affinitaire et
Jeunesse (Ecole et Baby)
Thibault Salviat

1 Responsable Pôles/CRE
Alain Trévisiol

1 Référent CRES / 1 Référent Interdep
Pascal Hibert *Maelan Marin*

Coordonnateurs Pôles et CRE
Sylvain PRESTI secteur féminin
Olivier AUDABRAM secteur masculin
Equipe Technique Régionale
CTS – ATR – CTD – Entraîneurs

1 RespOutdoor/Èvènementiel/Compét'lib
Hannah Dobozy (Agent Dev)
1 référent Santé/Handicap
Manuela Jourdain

1 directeur performance
Olivier AUDABRAM (CTS)
1 directeur développement/formation
Christian PENIGAUD (CTS)

Rôle de la Commission

- *Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances*
- *Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission, de l'équipe technique régionale et du Conseil de Développement*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*

Rôle des Référents

- *Être l'interlocuteur des membres LNAV (Clubs, CDVB) sur les domaines concernés*
- *Faire le lien avec les responsables/référents des autres commissions sur les domaines concernés*
- *Remonter les informations à sa commission d'origine*

COMPOSITION

- *Alexandre Tran Ba Tho, président de commission*
- *Jonathan Blondy, Directeur Ligue, conseiller spécial*
- *Jacques Moreau*
- *Salariés LNAVB : Amandine Lafaix (Apprentie Communication et Marketing) et Maelan Marin (Agent Polyvalent)*

MISSIONS

Assurer les relations avec les Instances institutionnelles et les partenaires financeurs

Assurer la communication interne, externe et événementielle de la LNAV et valoriser les actions de ses membres

Développer le partenariat financier privé et l'offre de services aux membres (par ex. sites internet, bulletins, etc.)

Mettre à disposition de ses membres et de ses commissions les moyens de communication adéquats (événementiel, externe, etc..)

Faire le relais de communication des événements nationaux et internationaux sur le territoire (commissions, membres, etc.)

Faire les propositions d'actions de communication annuelle et en assurer la mise en œuvre

Reporter son activité au Bureau Exécutif, au Comité Directeur, à l'Assemblée Générale

DÉLÉGATIONS

Négocier avec les partenaires et prospects

Préparer le budget annuel de la commission pour validation

Gérer les achats et le budget annuel validé

Gérer en lien avec le Secrétariat Général l'activité des salariés et des services civiques en matière de communication et de partenariat, en fonction des moyens alloués annuellement par le Bureau Exécutif

MOYENS D'ACTION

Budget annuel, Salariés, services civiques, Site, réseaux sociaux

Rôle de la Commission

Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées

Proposer les projets et programmes aux instances

Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances

Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision

Rôle du Président de commission

- Coordonner et animer les travaux de la commission, les réunions de la commission

- Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission

- Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances

- Assurer une vérification des contenus avant publication ou diffusion

Rôle du Conseiller Spécial

- Sur des missions définies par le président, faire un compte-rendu analytique détaillé

- Sur demandes spécifiques du président, soumettre des propositions

- Sur des dossiers spécifiques, apporter son expérience pour la meilleure des rédactions

Rôle du Secrétariat Général

- Gérer la communication interne vers les instances BE et CD

Rôle de l'équipe Communication

- Répertoire, trier les informations qui lui sont communiquées des clubs comités commissions, pour en faire la publication la plus appropriée

COMPOSITION en cours

- **Thibault Salviat** (Président de Commission, Responsable Volley Affinitaire et Jeunesse, délégation du BE en responsabilité de la Technique/Animation Pôle Féminin/CRE)
- **Alain Trévisiol** (En délégation du BE, Responsable de l'Administration Pôles/CRE)
- **Pascal Hibert** (Représentant et référent LNAVb pour le CRES)
- **Jean Chauvin** (membre)
- **François Fernandez** (membre)
- **Arnaud Clavier** (membre)
- **Manuela Jourdain** (référent Santé/Handicap)
- **Jacques Moreau** (Président LNAVb, membre de droit)
- *Salariés référents*
- **Olivier Audabram** (CTN référent Performance/PPF)
- **Christian Pénigaud** (CTN référent Formation)
- **Sylvain Presti** (Salarié ATR Coordonnateur Pôle Espoir Féminin et CRE Féminin)
- **Christophe Clément** (Salarié Responsable administratif et préparateur physique Pôle Féminin)
- **Maelan Marin** (Agent Polyvalent, responsable Interdep)
- **Hannah Dobozy** (Agent Développement, responsable évènementiel, outdoor (green et snow), toutes formes de pratiques, labellisation, structuration clubs et projets)

MISSIONS

Selon les orientations, dispositions fédérales et particularités locales, Il s'agira pour la Commission de:

- **Assurer la Promotion et le Développement des activités fédérales sur la Région Nouvelle Aquitaine, en collaboration avec les instances dirigeantes et les membres** (GSA et CDVB)
- **Mettre en œuvre la politique du Haut Niveau Fédérale et le Projet de Performance Fédéral en lien avec la DTN de la FFVolley** (Filière d'accès au Haut Niveau, Pôles)
- **Elaborer les propositions d'organisation, de mise en œuvre et d'évolution des politiques de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Volley-Ball**, et les soumettre aux instances pour validation, notamment en matière
 - d'Éducation, de formation technique et sportive des acteurs du Volley-Ball et des pratiques associées (joueurs, entraîneurs, dirigeants, arbitres)
 - d'Aide à la définition de la politique d'organisation, de promotion et de développement de la LNAVb et de ses membres (GSA et CDVB),
 - de Développement des pratiques relevant de la FFVolley, du nombre de pratiquants sur les territoires et des structures d'accueil (clubs, CDVB)
- **Définir des stratégies concernant le développement de l'emploi et des compétences des entraîneurs** tant sur le plan de la formation initiale que de la formation continue sur la région Nouvelle Aquitaine, en concertation avec les Comités Départementaux et les GSA,
- **Etablir les partenariats nécessaires à la Conception/Réalisation des projets**, en lien avec la Commission Partenariat Communication
- **Piloter la mise en œuvre et le déploiement des politiques et du programme d'actions validés** en Assemblée Générale et Mener les actions de son périmètre, coordonner les actions des dispositifs et moyens locaux
- **Organiser la concertation territoriale des membres sur les sujets de son périmètre**
- **Assurer la direction et animation de l'équipe d'entraîneurs, agents techniques et de développement salariés de la LNAVb et les conseillers techniques sportifs** mis à disposition de la LNAVb* et des réseaux de CTD, et de personnes ressources dans des équipes thématiques.
- **Coordonner les actions médicales et paramédicales prévues au bénéfice des Pôles de la LNAVb** (suivi médical et prévention contre le dopage) et des membres avec la Commission Régionale Médicale.
- **Former les animateurs, les entraîneurs régionaux et assurer la formation continue** des Agents Techniques Régionaux et Agents Régionaux de Développement
- **Veiller à l'application des droits et devoirs des entraîneurs et des GSA** en matière d'encadrement et **Gérer le fichier des entraîneurs** de la région Nouvelle Aquitaine
- **Appliquer et faire appliquer les règlements relatifs aux entraîneurs et à l'emploi**
- **Rendre compte de l'activité aux Instances dirigeantes de la LNAVb**

DÉLÉGATIONS

- *Délibérer et prendre toutes décisions dans les domaines qui la concerne*
- *Cogestion des budgets Commission/Pôles / CRE / CRES / Actions de développement avec la Trésorerie Générale*

MOYENS D'ACTION

- *1 pôle France Masculin, 1 Pôle Féminin, 1 pôle délocalisé (CRES), Stages Détection Centre Régional et budgets et moyens humains associés*
- *Equipe Technique Régionale (CTS – ATR – CTD et personnes ressources)*
- *Personnes ressources du Réseau des CDVB et des clubs*
- *Budget de fonctionnement à déterminer annuellement avec le Bureau Exécutif*

Rôle de la Commission

- *Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances*
- *Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission, de l'équipe technique régionale et du Conseil de Développement*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*

Rôle du responsable Pôles/CRE en délégation du bureau

- *Ordonner le fonctionnement général dans le respect du budget, des règlements fédéraux et régionaux*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Organiser le travail des personnels et faire appliquer les procédures*
- *Remonter les problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision*

Rôle des Responsables

- *Assurer une mission spécifique dans un domaine (voir lettres de mission)*
- *Développer un réseau de personnes ressources auprès des membres (clubs, CDVB) et des partenaires institutionnels*
- *Animer ce réseau pour élaborer des propositions d'actions de développement*
- *Piloter la mise en œuvre des politiques et projets validés en AG avec les acteurs concernés*
- *Remonter régulièrement les informations à la commission pour présentation / information des Instances*

Rôle du Référent

- *Être l'interlocuteur des membres LNAV (Clubs, CDVB) sur les domaines concernés*
- *Faire le lien avec les responsables/référents des autres commissions sur les domaines concernés*
- *Remonter les informations à sa commission d'origine*

Rôle de l'Equipe Technique Régionale

- *Préconiser sur consultation des orientations techniques et de développement*
- *Assurer la mise en œuvre des actions*
- *Rendre compte régulièrement à la Commission et préparer les Reportings aux Instances*

COMPOSITION

- **Maëva Guignan** (*Présidente de Commission et Responsable Volley seniors*)
- **Patrick Roland** (*Membre*)
- **Sophie Villena** (*Membre*)
- **Dominique Rey** (*Membre*)
- **Michèle Giraud-Bahuet** (*Membre*)
- **Jacques Moreau** (*Membre consultatif*)

MISSIONS

- **Elaborer les propositions d'organisation des compétitions sportives régionales beach** pour validation de l'Assemblée Générale
- **Etablir le budget prévisionnel annuel** à valider en Assemblée Générale
- **Assurer l'administration générale des compétitions sportives suivantes**, organisées sous l'égide de la FFVolley, en coordination avec la Commission Fédérale Beach de la FFVolley et les Commissions Départementales Sportives :
 - « Produits régionaux »
 - Beach-Volleyades
 - Autres manifestations régionales de groupements sportifs affiliés
- **Rendre compte de l'activité aux Instances dirigeantes de la LNAVB**

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*

MOYENS D'ACTION

- *1 commission bénévole et réseau des référents (commission + CDVB)*
- *Salariés LNAVB et Services Civiques alloués par le Bureau Exécutif sur proposition du directeur ligue*
- *Budget dédié, fixé chaque année*
- *Moyens de communication de la LNAVB*

COMPOSITION

- **Michèle Giraud-Bahuet** (*Présidente de Commission et Responsable Volley seniors*)
- **Patrick Roland** (*Equipe sportive régionale - Jeunes*)
- **Dominique Rey** (*Référent arbitrage et Equipe sportive régionale - Seniors*)
- **Jocelyn Barret** (*Equipe sportive régionale - Jeunes*)
- **Stéphane Bonnin** (*Equipe sportive régionale - Jeunes*)
- **Pascal Hibert** (*Equipe sportive régionale - Seniors*)
- **Nicolas Le Naour** (*Equipe sportive régionale - Seniors*)
- **Gérard Nolibos** (*Equipe sportive régionale - Jeunes*)
- **Alexandre Tran-Ba-Tho** (*Equipe sportive régionale - Seniors*)
- **Alain Trévisiol** (*Equipe sportive régionale*)
- **Antoine Bourreau** (*Equipe sportive Jeunes*)
- **Manuela Jourdain** (*Equipe sportive Jeunes*)
- **Maelan Marin** (*Agent Polyvalent*)

MISSIONS

- **Elaborer les propositions d'organisation des compétitions sportives régionales** pour validation de l'Assemblée Générale
- **Etablir le budget prévisionnel annuel** à valider en Assemblée Générale
- **Assurer l'administration générale des compétitions sportives suivantes**, organisées sous l'égide de la FFvolley, en coordination avec la Commission Centrale Sportive de la FFVolley et les Commissions Départementales Sportives :
 - Championnats et coupes régionaux de Volley-Ball, Compet Lib, Para-Volley et toutes pratiques dont la LNAVB a délégation, jeunes et seniors
 - Autres manifestations régionales de groupements sportifs affiliés
- **Rendre compte de l'activité aux Instances dirigeantes de la LNAVB**

DÉLÉGATIONS

- Peut valider tout projet de règlement sportif régional et propose toute modification jugée nécessaire.
- Propose à la Commission Administrative et Financière toutes modifications réglementaires ou toutes nouvelles rédactions réglementaires relatives aux compétitions sportives susmentionnées.
- Fait appliquer les règlements sportifs et prononce toutes les sanctions administratives et sportives en cas de non-respect auxdits règlements.
- Assure la coordination des calendriers sportifs régionaux avec les calendriers sportifs départementaux et fédéraux, et les calendriers sportifs des fédérations affinitaires, scolaires et universitaires.
- Etablit les calendriers sportifs, fixe les horaires, procède à la constitution des poules ou groupes d'une même épreuve, procède aux tirages au sort, décide des matchs de barrage ou de classement nécessaires.
- Statue sur les demandes de dérogation d'heure et de date des rencontres par rapport aux calendriers établis, ainsi que sur les épreuves reportées ou à rejouer.
- Vérifie et homologue les résultats des épreuves régionales et de Coupe de France Jeunes, transmet aux commissions compétentes les feuilles de matchs qui méritent un examen particulier avant homologation.
- Statue sur les réserves formulées avant les matchs sur les conditions d'organisation des rencontres.
- Dresse le classement définitif des épreuves régionales et en tire les conséquences au regard du règlement desdites épreuves.
- Statue en première instance sur les litiges et réclamations conformément au Règlement Général des Infractions Sportives.
- Assure le suivi des sanctions terrains pour suite à donner
- Peut déléguer une partie de ses missions aux commissions départementales sportives, après accord des comités concernés.

MOYENS D'ACTION

- *1 commission bénévole et réseau des référents (commission + CDVB)*
- *Salariés LNAVB et Services Civiques alloués par le Bureau Exécutif*
- *Budget dédié, fixé chaque année*
- *Moyens de communication de la LNAVB*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le compte-rendu aux instances et rendre compte devant les Instances*

Rôle des Responsables de secteur

- *Coordonner et animer les travaux de son secteur et piloter les réunions du secteur*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre du secteur*
- *Assurer le compte-rendu au président de la commission*

Rôle des Référents

- *Être l'interlocuteur des membres LNAVB (Clubs, CDVB) sur les domaines concernés*
- *Faire le lien avec les responsables/référents des autres commissions sur les domaines concernés*

Commission Arbitrage (CRA)

COMPOSITION

- **Joseph Zgheib** (*Président de Commission*)
- **Dominique Fermen** (*Vice-président Nord, secrétaire*)*
- **Allister George** (*Vice-président Sud, représentant de la CRA au bureau de la ligue*)*
- **Pierre Combe** (*Référent formation et supervision*)
- **Laurence Grimonet** (*Référente handisport, volley assis, et adjointe formation*)
- **Maeva Guignan** (*Référente beach-volley*)
- **Bernard Chataigneau** (*RIA*)
- **Daniel Ducroquet** (*Référent RIA*)
- **Stéphane Grémillon** (*Référent Afcam UNSS*)
- **Michèle Giraud-Bahuet** (*Référent RGEA*)

(*) référent désignations nationales de sa zone

MISSIONS

Assure l'administration générale de l'arbitrage au sein de la LNAVB.

- **Détermine dans les règlements de la LNAVB les obligations des arbitres, les obligations des GSA en matière d'arbitrage ainsi que les sanctions qui frappent les arbitres et les GSA qui ne respecteraient pas ces obligations.**
- **Fait appliquer lesdits règlements et prononce toutes les sanctions administratives et sportives en cas de leur non-respect.**
- **Veille à l'application des règles officielles de volleyball et de beach volley édictées par la FIVB ;**
- **Propose à la CCA l'inscription aux formations des grades des arbitres de la Nouvelle Aquitaine**
- **Rend un avis sur sollicitation de la CRS**
- **Désigne les arbitres sur les compétitions Nationales 2 et 3, les compétitions Régionales et des éventuelles récusations d'arbitre.**
- **Transmet en conformité avec le Règlement Général Disciplinaire les dossiers à la Commission Régionale de Discipline, après engagement de poursuites disciplinaires par le Secrétaire Général ou le Président de la LNAVB.**
- **Etablit avec la Commission Technique et Développement le cursus de formation des Arbitres et Marqueurs Jeunes**
- **Organise les formations et supervision des arbitres seniors**
- **Tient à jour les inscriptions sur le registre des punitions**

DÉLÉGATIONS

- *Désigner le cadre d'arbitrage et les juges-arbitres lors des matches, des compétitions et manifestations de la LNAVB ou, sur délégation, de la FFVolley*

MOYENS D'ACTION

- *1 commission bénévole et réseau des référents (commission + CDVB)*
- *Salariés LNAVB et Services Civiques alloués par le Bureau Exécutif*
- *Budget dédié, fixé chaque année en Assemblée Générale*
- *Moyens de communication de la LNAVB*

Rôle de la Commission

- *Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances*
- *Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission, de l'équipe technique régionale et du Conseil de Développement*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*

Rôle des Référents

- *Être l'interlocuteur des membres LNAV (Clubs, CDVB) sur les domaines concernés*
- *Faire le lien avec les responsables/référents des autres commissions sur les domaines concernés*
- *Remonter les informations à sa commission d'origine*

Rôle du Référent Volley-ball / Competlib

- *Travailler avec les référents thématiques des autres commissions à l'élaboration de proposition d'amélioration*
- *Être le point focal d'information de la commission pour ses membres*

Rôle du Référent Formation / Supervision

- *Organiser la formation et la supervision des arbitres de Nouvelle Aquitaine*

Rôle du Référent Beach / Snow

- *Travailler avec les référents thématiques des autres commissions à l'élaboration de proposition d'amélioration*
- *Être le point focal d'information de la commission pour ses membres*

Rôle du Référent Handicap

- *Travailler avec les référents thématiques des autres commissions à l'élaboration de proposition d'amélioration*
- *Être le point focal d'information de la commission pour ses membres*

COMPOSITION

- **Josselin Laffond** (*Président de commission, Médecin de la LNAVB*)
- **À Désigner** (*réfèrent Santé / Sécurité des Pratiques*)
- **À Désigner** (*réfèrent Santé / Sécurité des Praticants*)

MISSIONS

La Commission Régionale Médicale de la LNAVB a pour mission:

- *de mettre en œuvre au sein de la LNAVB, les dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage, notamment :*
 - *d'assurer l'organisation de la surveillance sanitaire des sportifs de haut niveau et inscrits dans la filière d'accès au haut niveau,*
 - *de faire appliquer les modalités de délivrance du certificat de non contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérale,*
- *de mettre en œuvre la politique et la réglementation sanitaire fédérale à destination de l'ensemble des licenciés de la LNAVB ainsi qu'organiser la médecine régionale*
- *d'émettre des avis, de faire des propositions et de participer à la réflexion sur tout sujet à caractère sanitaire dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales nationales, régionales et locales, notamment relatifs à :*
 - *la surveillance médicale des sportifs*
 - *la veille épidémiologique*
 - *la lutte et la prévention du dopage*
 - *l'encadrement des collectifs nationaux*
 - *la formation continue,*
 - *des programmes de recherche*
 - *des actions de prévention et d'éducation à la santé*
 - *l'accessibilité des publics spécifique,*
 - *les contre-indications médicales liées à la pratique de la discipline*
 - *les critères de surclassement des joueurs,*
 - *des dossiers médicaux litigieux de sportifs*
 - *l'organisation et la participation à des colloques, des congrès médicaux ou médicosportifs...*
 - *les publications*
- *d'élaborer un budget de fonctionnement à soumettre aux instances dirigeantes régionales,*
- *d'organiser des réunions de coordination et d'information avec les techniciens sportifs,*

DÉLÉGATIONS

- *Engager les moyens à disposition de la commission*
- *Statuer sur les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence.*

MOYENS D'ACTION

- *Budget annuel préparé avec la Commission Administrative et Financière*

Rôle de la Commission

- *Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances*
- *Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur pour avis/décision*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission, de l'équipe technique régionale et du Conseil de Développement*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*

Rôle des Référents

- *Être l'interlocuteur des membres LNAV (Clubs, CDVB) sur les domaines concernés*
- *Faire le lien avec les responsables/référents des autres commissions sur les domaines concernés*
- *Remonter les informations à sa commission d'origine*

COMPOSITION

- **Michel Malet** (*Président de Commission*)
- **Laurence Grimonet** (*Vice-Présidente de la Commission*)

MISSIONS

Ethique

- Décide de la saisine ou non de la commission de discipline
- Emet des recommandations
- Fait appliquer les chartes éthique et déontologie fédérales
- Mène les actions de sensibilisation contre les violences et la discrimination dans le Sport

Discipline

- Elle est saisie lors d'un manquement constaté ou par la commission d'éthique
- Recueille et prend connaissance des pièces des dossiers,
- Délibère et Constate
- Statue et prononce les sanctions

Appel

- Statue sur demande d'appel (fond, forme, et délais)
- Examine la recevabilité dans la forme
- Constate point par point
- Considère point par point
- Décide en dernier ressort

DÉLÉGATIONS

Etablir les règlements particuliers en matière d'Ethique, de Discipline et d'Appel

MOYENS D'ACTION

Prise en charge des frais pour réunion et saisine des commissions

Rôle de la Commission

- *Débattre des projets et partager les problématiques rencontrées*
- *Se saisir des dossiers portés à sa connaissance*
- *Proposer les projets et programmes aux instances*
- *Faire l'animation et le suivi des projets validés, et remonter régulièrement les résultats aux instances*
- *Remonter des problématiques au Bureau Exécutif et/ou Comité Directeur*

Rôle du Président de commission

- *Coordonner et Animer les travaux des Responsables/référents, les réunions de la commission,*
- *Arbitrer les décisions relevant du périmètre de la commission*
- *Veiller à l'application des chartes*
- *Coordonner le Reporting aux instances et rendre compte devant les Instances*